

Annexe B publique

**Note explicative au Corrigendum de la soumission ICC-01/05-01/13-1639 et de l'annexe
A déposées le 19 février 2016**

L'équipe de Défense soumet le présent *corrigendum* pour corriger le titre de sa soumission **ICC-01/05-01/13-1639**, et par voie de conséquence de l'annexe A de la même soumission (IC-01/05-01/13-1639-AnxA).

1. Le titre de la soumission a été modifié de : « Notification de la liste des documents auxquels l'équipe de défense de M. Fidèle Babala fera référence lors de sa déclaration liminaire » en : « ***Notification de la liste des documents auxquels l'équipe de défense de M. Fidèle Babala Wandu fera référence lors de sa déclaration liminaire au début de la présentation de sa cause*** »

2. Le titre de l'Annexe A a été modifié de : « Annexe A à la notification de la liste des documents auxquels l'équipe de défense de M. Fidèle Babala fera référence lors de sa déclaration liminaire lors de la présentation de la cause » en : « ***Annexe A - Liste des documents auxquels l'équipe de défense de M. Fidèle Babala Wandu fera référence lors de sa déclaration liminaire au moment de la présentation de sa cause*** ». La Défense a également indiqué la classification publique de l'annexe.

3. Par la même occasion, l'équipe de Défense a modifié le paragraphe 1 de la soumission afin de remplacer la première formulation « le Juge président rendait ses directives » par la formulation corrigée « le Juge Président a défini les directives ».